



## 53<sup>ème</sup> session du Conseil des droits de l'homme

### Point 4 – Dialogue interactif avec le Rapporteur spécial sur le Myanmar

#### Intervention du Luxembourg

6 juillet 2023

Merci Monsieur le Président,

Le Luxembourg s'associe pleinement à la déclaration de l'Union européenne.

Monsieur Andrews, nous vous remercions pour votre rapport oral.

La situation au Myanmar est désastreuse et il n'y a aucun signe qui pourrait laisser l'espoir d'une amélioration quelconque. Le coup d'État illégal de 2021 a plongé le pays dans une situation où toute la population est prise en otage par la junte militaire et les atrocités de masse continuent d'être commises en toute impunité. Nous réitérons notre engagement à œuvrer en faveur de la justice et de la responsabilité pour les violations et atteintes aux droits humains passées et en cours.

Nous soulignons l'importance de veiller à ce que tout retour de réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur du pays soient volontaires, sûrs, dignes et durables, et conformes aux normes internationales. Ces conditions sont loin d'être réunies.

En outre, un accès humanitaire complet, sûr et sans entrave est essentiel pour toutes les personnes dans le besoin, notamment celles dans les situations les plus vulnérables.

Monsieur Rapporteur spécial,

Votre travail, celui du Mécanisme indépendant d'enquête, celui du Haut-Commissariat et celui de la société civile birmane est indispensable pour garder en vie l'espoir du peuple du Myanmar d'obtenir justice.

Estimez-vous que les sanctions ciblées portent leurs fruits ? Quelles autres mesures pourrions-nous mettre en œuvre afin d'améliorer la situation des droits humains au Myanmar ?

Je vous remercie.